Ville de Saguenay

SERVICE DU GREFFE

# Avis public

Le 6 octobre 2026, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2026-122 AYANT POUR OBJET D'ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2022-58 AYANT POUR OBJET DE CRÉER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE AFIN DE POURVOIR AUX CAPITAUX NÉCESSAIRES POUR LES RÉNOVATIONS MAJEURES DU STADE DE SOCCER SAGUENAY

Le texte complet du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante :
https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics
ou au Service du greffe, 201 Racine Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h et de 13h à 16h00 et le vendredi de 8h à12h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

SAGUENAY, le 29 octobre 2026.

La Greffière de la Ville,

PATRICIA GIRARD